



FINISTERE

INFO ACTION

Rendez-vous Retraites 2010: la Cgt a des propositions

Le mardi 12 janvier, un débat intitulé « Pénibilité, emploi des Seniors, âge de la retraite : quelle réforme en 2010 ? » était à l'ordre du jour du Sénat. A cette occasion, les ministres Darcos et Wauquiez ont donné un aperçu des mesures qui pourraient être prises dans le cadre du rendez-vous Retraite 2010.

Invoquant le vieillissement de la population française, le ministre du Travail a affirmé, sans le démontrer, que la seule issue permettant le maintien de la retraite par répartition était de « travailler plus longtemps », parce que l'on vivait plus longtemps. Cela montre bien le sens qu'envisage de donner le gouvernement à sa réforme. Pourtant, il existe des solutions qui non seulement permettraient le maintien de la répartition, mais surtout conduiraient à des améliorations, pour les retraités actuels comme pour les retraités futurs.

L'avenir des retraites appelle un tout autre niveau de débat, qui délaisse les affirmations péremptoires, voire les provocations, tels que formulées par les ministres au Sénat, en particulier à l'égard des fonctionnaires. Les fonctionnaires ne sont responsables des difficultés de financement de la retraite. C'est plutôt une politique qui privilégie toujours plus les dividendes des actionnaires au détriment de la protection sociale du plus grand nombre. L'avenir des retraites appelle surtout une intervention lucide et déterminée des salariés pour faire en sorte que le rendez-vous 2010 ne se traduise pas par de nouvelles et importantes régressions sociales.

Ainsi, la Cgt propose un ensemble de mesures qui portent sur les droits à retraite et sur les financements.

Propositions

La Cgt propose que soit confortée l'ouverture du droit à la retraite à 60 ans avec, pour une carrière complète qui intégrerait les années d'études et les périodes de précarité subies, un taux de remplacement d'au moins 75 % du salaire de référence (dernier salaire dans le public, 10 meilleures années dans le privé). Les travailleurs ayant effectué des travaux pénibles bénéficieraient d'un départ anticipé.

Elle propose également un élargissement de l'assiette de cotisation à tous les revenus du travail, aux revenus financiers des entreprises, ainsi qu'une modulation de l'assiette de cotisation en fonction notamment du ratio valeur ajoutée/masse salariale.

La Cgt rappelle que la question du financement de la protection sociale, dont les retraites, appelle une autre politique de l'emploi, d'une toute autre dimension que les « mesurette » relatives à l'emploi des seniors, avec des dispositions véritablement efficaces pour l'emploi des salariés de 50 à 60 ans, comme pour celui des salariés de moins de 30 ans.

La Cgt propose enfin la création d'une maison commune des régimes de retraite qui aurait pour mission de solidariser les différents régimes en définissant et en promouvant des mesures de progrès social.

La CGT propose une intersyndicale

La Commission exécutive de la CGT réunie ce mardi 19 janvier a annoncé qu'elle "va proposer l'organisation d'une nouvelle intersyndicale dès que possible" afin "d'évaluer collectivement les possibilités d'action unitaire sur un plan interprofessionnel" et d'autre part "de travailler aux convergences revendicatives sur l'avenir des retraites".